



SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR 59

82, avenue Kennedy - 59033 LILLE CEDEX
Accès Métro : GARES ou MAIRIE de LILLE
Tél. 03 20 62 42 84 Télécopie 03 20 62 41 21 ou 45.96
@mail : TRESOR.CGT59@WANADOO.fr
URL : <http://perso.wanadoo.fr/sntcgt59/index.htm>
Sur Intranet <http://www.tresor.cgt.fr/59>

COMPTE RENDU DU CTP local du 23 avril 2008

L'ordre du jour de notre commission s'est articulé en 4 points :

- I LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- II L'APPROBATION DES PROTOCOLES HDF niveau 3 DES TRESORERIES DE GRAND LILLE ET D'ARMENTIERES
- III L'APPROBATION DES PROTOCOLES ARTT DE PLUSIEURS TRESORERIES DU DEPARTEMENT
- IV QUESTIONS DIVERSES

Il est à noter qu'une nouvelle fois, l'administration a convoqué comme expert un représentant local de la direction générale des impôts : M. Olivier DE COOPMAN, adjoint chargé de la coordination à la Direction des services fiscaux Nord LILLE.

Vos représentants du SNTCGT59 ont, quant à eux convoqué deux collègues des services fiscaux de Nord LILLE et Nord VALENCIENNES. Dans le cadre de la préfiguration annoncée de DLU, Il nous a semblé pertinent d'avoir un avis plus large sur les décisions prises en CTP locaux.

Nos collègues des impôts nous ont invités le lendemain à leur Comité technique paritaire.

I) La formation professionnelle

L'administration a présenté le bilan de l'activité du SITE de FORMATION PROFESSIONNEL (SFP) et les orientations et perspectives pour cette année.

Dans un contexte d'obligation de résultats imposé par la LOLF, l'exposé s'est axé en grande partie sur les chiffres de satisfaction.

On peut souligner que l'anticipation de la démarche qualité a permis à notre département de se situer dans un taux de satisfaction supérieur à la moyenne nationale.

Différentes formations particulières ont été listées. Notamment les formations :

- à la pédagogie
- relative à la LOLF
- sur la mise en place des hôtels des finances
- sur l'application HELIOS
- M4
- En direction des agents des nouveaux CPS

Nous ont également été présentées les formations traditionnelles du SFP à savoir :

- Les préparations aux concours
- L'adaptation initiale à l'emploi
- L'adaptation à l'emploi en cours de carrière

Les projets pour 2008 sont de suivre les orientations nationales en matière de mutualisation des moyens régionaux dans la période de préfiguration de fusion locale entre le DGI et la DGCP.

Pour la CGT, les moyens mis à disposition dans la perspective de fusion « préfigurée » sont très insuffisants.

Bien que notre administration connaisse depuis quelques années des évolutions conséquentes, le nombre de jour alloués à la formation professionnelle est passé d'une moyenne de 3,72 à 3,88 entre 2005 et 2007.

Pour les agents des hôtels des finances ainsi que ceux de DENAIN en préfiguration SIP, le nombre de jour de formation est estimé à 5 jours.

Encore une fois nous estimons cette évaluation trop insuffisante. Nos collègues de la DGI ont rappelé à la direction locale qu'ils ont eu, lors du rapprochement DGI/DGIF le bénéfice de 17 jours de formation.

La direction centrale nous a informés que les formateurs travailleront désormais en binôme. Le Droit Individuel à Formation sera mis en place dès lors que la demande en sera faite exclusivement par l'agent qui désire en bénéficier.